

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 12 mars 2018 à 19 h  
11155, avenue Hébert**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac  
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK -**

---

**Étaient aussi présents les employés-cadres suivants**

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement  
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics  
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social  
Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs  
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement  
M. Daniel Bussièrès, chef de division des Communications et relations avec les Citoyens

**Étaient aussi présents :**

Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat

---

Nombre de personnes dans la salle : environ vingt (20)

---

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel de direction.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA18 10 068**

**Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018, à 19 h.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mars, 2018, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

## 10.02 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Avant d'aborder l'ordre du jour, permettez-nous, comme c'est la tradition, de porter quelques sujets à votre attention.

C'était, jeudi dernier, la Journée internationale des femmes.

À cette occasion, ma collègue Renée-Chantale Belinga et moi avons eu l'occasion de souligner le travail remarquable effectué par les femmes qui œuvrent à la tête et au sein des organismes communautaires de l'arrondissement.

Par leur action, ces femmes contribuent à trois choses essentielles:

- elles génèrent de meilleures conditions de vie pour des milliers de femmes et d'hommes;
- elles aident les autres femmes à prendre leur place dans notre communauté;
- elles contribuent à ce que cette place soit égale à celle des hommes.

Je voudrais réitérer, ici, les remerciements que j'ai transmis à ces femmes qui font une différence dans notre communauté.

Je voudrais aussi saluer toutes les femmes qui vivent ou travaillent à Montréal-Nord et leur souhaiter une vie empreinte de dignité et de bonheur.

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Je profite aussi de ce conseil d'arrondissement pour féliciter et remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la programmation du Mois de l'histoire des Noirs.

Grâce à elles, cet événement a, une fois de plus, été un très grand succès.

Des remerciements particuliers à :

- M. Ouseynou N'Diaye, directeur d'Un *itinéraire pour tous*, l'organisme qui est à la base de l'organisation de cet événement depuis 5 ans;
- M. Claudel Toussaint, directeur Culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement, ainsi qu'à tous ses employés.
- Et à ma collègue Renée-Chantale Belinga, porteuse du dossier des communautés culturelles.

---

Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement – district Ovide-Clermont

Toujours sur le sujet du Mois de l'histoire des Noirs, j'aimerais prendre quelques minutes pour remercier les six personnes qui ont participé à l'événement « Parcours inspirant » du 16 février dernier.

Ces personnes sont :

- Mme Marylin Thomas, Directrice, Support aux ventes, Bombardier
- Mme Perpétue Polifort, Directrice, école de la Fraternité
- Mme Tatiana Nazon, Conseillère principale en gestion du talent, Bell
- M. Galdimy Télus, Analyste principal, PME MTL Est-de-l'Île
- M. Marc Calixte, Athlète
- M. Pierre-Paul Dorélien, Athlète et homme d'affaires

À l'occasion de cet événement, ces hommes et femmes ont rencontré des jeunes de 15 à 17 ans de notre arrondissement, leur ont raconté les défis auxquels ils ont eu à faire face et leur ont, très généreusement, partagé les secrets de leurs réussites.

Cet événement porte très bien son nom. Il cadre parfaitement avec les objectifs de notre Plan d'action collectif Priorité Jeunesse.

Au nom des jeunes de Montréal-Nord, merci beaucoup à tous ceux qui l'ont organisé.

---

Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville – district Ovide-Clermont

Un petit merci spécial à celles et ceux qui ont participé aux consultations publiques sur le plan d'action municipal pour les personnes âgées, particulièrement aux représentants de l'Association québécoise de défense des personnes retraitées et préretraitées – section Montréal-Nord.

À l'occasion de cette consultation publique, l'AQDR a déposé un mémoire fort intéressant qui va nous inspirer dans nos futures démarches liées, notamment, au transport et à la sécurité.

Notre arrondissement a très à cœur le bien-être de ses aînés et il s'engage à tout mettre en œuvre pour leur offrir un environnement dans lequel ils peuvent vivre dans le bonheur et la quiétude.

---

Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville – district Ovide-Clermont

C'est avec tristesse que je vous annonce le décès de M. Jacques Benoit, qui a œuvré une trentaine d'années au sein des loisirs Ste-Camille.

Nous avons eu l'occasion de souligner sa grande contribution à la vie de notre communauté lors de la soirée reconnaissance des bénévoles de 2014.

Je profite de ce conseil pour souligner une fois de plus cette contribution.

Nos pensées vont à sa famille.

---

**10.03 - Période de questions du public.**

Début de la période de questions à 19 h 15.

Mme Zaida Soraya

OBNL – reconnaissance recherche d'un local

M. Louis Langevin

Logements insalubres – responsabilité des locataires

Mme Céline Gingras

Excréments – parc Monty

M. John Sullivan

Vitesse – auto-patrouille

Mme Julie Sigouin

Trou dans le pavée – Ardennes et l'Archevêque

Fin de la période de questions à 19 h 25.

---

**CA18 10 069**

**Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 février 2018, à 19 h.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 février 2018, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.04

**CA18 10 070**

**Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 février 2018.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1187420002

#### **CA18 10 071**

**Confirmer la participation de l'arrondissement de Montréal-Nord à l'événement « Une heure pour la terre 2018 » qui aura lieu le samedi 24 mars 2018 de 20 h 30 à 21 h 30.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

Attendu que le 24 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international *Une heure pour la Terre 2018* inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (*World Wildlife Foundation*);

Attendu que cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières, ainsi que les appareils électriques et électroniques, pendant une heure;

Attendu qu'en 2017, plus de 3 100 monuments et enseignes réparties dans 187 pays et territoires, ont éteint leurs lumières pendant une heure dans le but de combattre le réchauffement global.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE soit confirmée la participation de l'arrondissement de Montréal-Nord à l'événement *Une heure pour la Terre 2018*, événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature et qui se tiendra le samedi 24 mars 2018 de 20 h 30 à 21 h 30;

QUE soient invités les commerces et les résidents de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement;

ET QUE soient encouragés les arrondissements de la Ville de Montréal et les municipalités de l'agglomération de Montréal à se joindre à l'arrondissement de Montréal-Nord en confirmant leur participation respective à l'événement.

Adopté à l'unanimité.

15.01 1182577002

#### **CA18 10 072**

**Octroyer à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, pour un montant de 221 019,82 \$, un contrat de services pour le marquage sur la chaussée, pour l'année 2018 et autoriser le directeur de la Direction des travaux publics à signer tous les documents nécessaires.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit octroyé à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, pour un montant de 221 019,82 \$, un contrat de services pour le marquage sur la chaussée, pour l'année 2018;

QUE le directeur de la Direction des travaux publics soit autorisé à signer tous les documents nécessaires;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1183602001

### **CA18 10 073**

**Octroyer à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), pour un montant maximal de 40 000 \$ , taxes incluses, un contrat de gré à gré, de services professionnels pour la réalisation des plans et devis et pour la fourniture des végétaux dans le cadre du programme des ruelles vertes 2018, d'une durée de 1 an, et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit octroyé à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), pour un montant maximal de 40 000 \$, taxes incluses, un contrat de gré à gré, de services professionnels pour la réalisation des plans et devis et pour la fourniture des végétaux dans le cadre du programme des ruelles vertes 2018, d'une durée de 1 an;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1187161002

### **CA18 10 074**

**Accorder une contribution financière de 227 200 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour l'animation d'un camp de jour pouvant accueillir 260 enfants pour l'été 2018 et 2019 soit une somme de 113 600 \$ pour chaque année et approuver le projet d'addenda à la convention intervenue entre la ville de Montréal et l'organisme.**

**M. Jean-Marc Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.  
(M. Poirier a des relations d'affaires avec l'organisme)**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 227 200 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour l'animation d'un camp de jour pouvant accueillir 260 enfants pour l'été 2018 et 2019, soit une somme de 113 600 \$ pour chaque année;

QUE soit approuvé le projet d'addenda à la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1173384003

**CA18 10 075**

**Accorder une contribution financière de 7 325,58 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet «Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord» en 2018 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 7 325,58 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet «Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord» en 2018;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1186798001

**CA18 10 076**

**Entériner une contribution financière de 5 000 \$ à Programme Horizon jeunesse pour l'événement «Fiesta hivernale» qui s'est tenu le 17 février de 11 h à 15 h au parc Le Carignan.**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit entérinée une contribution financière de 5 000 \$ à Programme Horizon jeunesse pour la tenue de l'événement «Fiesta hivernale» qui s'est tenu le 17 février de 11 h à 15 h, au parc Le Carignan;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1186145003

**CA18 10 077**

**Approuver les projets d'addendas aux conventions intervenues entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Impulsion-Travail pour le programme Préparation à l'emploi pour demandeurs d'asile et Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord pour le programme «J'arrive !» afin de prolonger ces ententes au 31 décembre 2018.**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés les projets d'addendas aux conventions intervenues entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Impulsion-Travail pour le programme Préparation à l'emploi pour demandeurs d'asile et Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord pour le programme «J'arrive !» afin de prolonger ces ententes au 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1174988013

**CA18 10 078**

**Approuver le projet d'addenda à la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord afin de prolonger l'entente au 31 décembre 2018.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'addenda à la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord afin de prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1174988012

**CA18 10 079**

**Approuver une demande de servitude d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de SRB sur le boulevard Pie-IX.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvée la demande de servitude d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de SRB sur le boulevard Pie-IX et d'autoriser la signature d'une entente à ce sujet avec la société d'État.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1187856001

**CA18 10 080**

**Octroyer à La Pépinière- Espaces collectifs, au montant maximal de 295 945,65, taxes incluses, un contrat de services professionnels de gré à gré pour la continuation du projet «Piétonnisation de la rue Dijon», volet III, dans le cadre du projet urbain «Corridor vert des 5 écoles » et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit octroyé à La Pépinière | Espaces collectifs, au montant maximum de 295 945,65 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels pour la réalisation d'un aménagement temporaire, d'animation et de médiation du projet «Piétonnisation de la rue Dijon» dans le cadre du projet urbain «Corridor vert des 5 écoles», volet III ainsi que pour la médiation avec la communauté en lien avec la planification du nord-est de l'arrondissement;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1180217005

**CA18 10 081**

**Approuver et déposer les rapports mensuels au 28 février 2018.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 28 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1183848011

**CA18 10 082**

**Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 28 février 2018.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 28 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1183848012

**CA18 10 083**

**Autoriser une dépense de 592 121,25 \$, taxes incluses, soit de 120 723,75 \$ taxes incluses pour l'achat de 700 consoles de luminaires pour le secteur ouest de l'arrondissement et 471 397,50 \$ taxes incluses pour les coûts relatifs à l'installation des fusibles entre le réseau électrique d'Hydro-Québec et les nouveaux luminaires sur poteaux de bois (secteur ouest et secteur centre).**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 592 121,25 \$, taxes incluses, soit de 120 723,75 \$, taxes incluses, pour l'achat de 700 consoles de luminaires pour le secteur ouest de l'arrondissement et 471 397,50 \$, taxes incluses, pour les coûts relatifs à l'installation des fusibles entre le réseau électrique d'Hydro-Québec et les nouveaux luminaires sur poteaux de bois (secteur ouest et secteur centre);

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1183602002

**CA18 10 084**

**Autoriser une dépense maximale de 93 113,94 \$, taxes incluses, auprès de WM Québec inc., pour la disposition des résidus de balais de rues et des dépôts à neige, pour la période du 26 janvier 2018 au 31 décembre 2018, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale de 93 113,94 \$, taxes incluses, auprès de WM Québec inc. pour la disposition de résidus de balais de rues, pour la période du 26 janvier 2018 au 31 décembre 2018, le tout conformément à l'entente-cadre 1253901 intervenue entre la Ville et cette firme;



ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1183484003

#### **CA18 10 085**

**Autoriser une dépense supplémentaire de 1 717,92 \$, taxes incluses, pour le paiement des frais de location des installations de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.**

**Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (Mme Belinga est commissaire d'école à la CSPI)**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense supplémentaire de 1 717,92 \$, taxes incluses, pour le paiement des frais de location des installations de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1171280002

#### **CA18 10 086**

**Autoriser une dépense supplémentaire de 626,05 \$, taxes incluses, auprès de la firme Aqua Techno spécialiste aquatique inc., pour l'achat de produits chimiques pour les équipements aquatiques.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense supplémentaire de 626,05 \$, taxes incluses, auprès de la firme Aqua Techno spécialiste aquatique inc., pour l'achat de produits chimiques pour les équipements aquatiques;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1181280001

#### **CA18 10 087**

**Autoriser une dépense de 450 \$ auprès de l'Orchestre d'Harmonie de Montréal-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans les programmes de ses concerts pour l'année 2018, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 450 \$ auprès de l'Orchestre d'Harmonie de Montréal-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans les programmes de ses concerts pour l'année 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1183848018

**CA18 10 088**

**Autoriser une dépense de 300 \$ auprès de l'organisme Les Spartiates de Calixa-Lavallée pour l'achat d'un espace publicitaire lors du gala le 6 juin 2018, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.**

**Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (Mme Belinga est commissaire d'école à la CSPi)**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 300 \$ auprès de l'organisme Les Spartiates de Calixa-Lavallée pour l'achat d'un espace publicitaire lors du gala le 6 juin 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1183848017

**CA18 10 089**

**Accorder une contribution financière de 300 \$ à Nos Jeunes à Coeur à l'occasion de la deuxième édition de la clinique d'entraîneurs de football tenue le 10 février à l'école secondaire Henri-Bourassa et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 300 \$ à l'organisme Nos Jeunes à Coeur à l'occasion de la deuxième édition de la clinique d'entraîneurs de football qui se tiendra le 10 février à l'école secondaire Henri-Bourassa;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1183848015

**CA18 10 090**

**Accorder une contribution financière de 200 \$ au Club d'âge d'or Pompei masculin pour le soutenir dans ses activités auprès des aînés pour l'année 2018, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 200 \$ au Club d'âge d'or Pompei masculin pour le soutenir dans ses activités auprès des aînés pour l'année 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1183848014

**CA18 10 091**

**Accorder une contribution financière de 200 \$ à Karaté Québec pour soutenir deux jeunes athlètes, soit MM. Mohammed Ameer et Mohammed El Hadi Ameer, lors du Championnat canadien de karaté qui se tiendra du 6 au 11 mars 2018, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 200 \$ à Karaté Québec pour soutenir deux jeunes athlètes lors du Championnat canadien de karaté qui se tiendra du 6 au 11 mars 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.11 1183848016

**CA18 10 092**

**Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, au conseil municipal, de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux pour la construction d'un trottoir sur la rue de Castille entre les avenues Salk et Cantin à Montréal-Nord.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit offert au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux pour la construction d'un trottoir sur la rue de Castille entre les avenues Salk et Cantin à Montréal-Nord, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation 2018 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT).

Adopté à l'unanimité.

30.12 1186329003

**CA18 10 093**

**Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période de mars 2018 à février 2021, au Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, à la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord à titre de partenaires de mission partagée, au comité de jardin communautaire Oscar, à la Fédération de la Région des Pouilles du Québec et à la Joujouthèque de Montréal-Nord à titre de partenaires privés.**

**M. Jean-Marc Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.  
(M. Poirier a des liens d'affaires avec un organisme)**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois de mars 2018 au mois de février 2021, au Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, à la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord à titre partenaires de mission partagée;

ET QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois de mars 2018 au mois de février 2021, au comité de jardin communautaire Oscar, à la Fédération de la Région des Pouilles du Québec et à la Joujouthèque de Montréal-Nord à titre de partenaires privés.

Adopté à l'unanimité.

30.13 1186145005

**CA18 10 094**

**Entériner l'acceptation de la cession de la Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal et du Musée McCord d'histoire canadienne à titre gratuit au profit de l'arrondissement de Montréal-Nord, de 34 panneaux graphiques de l'exposition « La ville suspendue ».**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit entérinée l'acceptation de la cession de la Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal et du Musée McCord d'histoire canadienne à titre gratuit au profit de l'arrondissement de Montréal-Nord, de 34 panneaux graphiques de l'exposition « La ville suspendue ».

Adopté à l'unanimité.

30.14 1185190001

**CA18 10 095**

**Approuver la donation d'un piano par l'école Jules-Verne de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, à l'arrondissement de Montréal-Nord, pour la Division de la culture et des événements, de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.**

**Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (Mme Belinga est commissaire d'école à la CSPI)**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvée la donation d'un piano par l'école Jules-Verne de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, à l'arrondissement de Montréal-Nord, pour la Division de la culture et des événements, de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Adopté à l'unanimité.

30.15 1185922001

**CA18 10 096**

**Déposer aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 6 février 2018, à 18 h 45 et adopter le second projet de Règlement R.R.1562.040 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 et créer la zone P3-299 à même une partie de la zone P3-300 et une partie de la zone R5-304 et ainsi déterminer les usages et les normes d'implantation pour cette nouvelle zone (secteur de la Maison Brignon-dit-Lapierre).**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 6 février 2018, à 18 h 45 ;

ET QUE soit adopté le second projet de Règlement R.R.1562.040 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 afin de créer la zone P3-299 à même une partie de la zone P3-300 et une partie de la zone R5-304 et déterminer les usages et les normes d'implantation pour cette nouvelle zone (secteur de la Maison Brignon-dit-Lapierre).

Adopté à l'unanimité.

40.01 1170576031

**CA18 10 097**

**Déposer aux archives le certificat des résultats suite à la tenue du registre pour le Règlement RGCA18-10-0006 autorisant un emprunt de 3 990 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat des résultats suite à la tenue du registre pour le Règlement RGCA18-10-0006 autorisant un emprunt de 3 990 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1174848029

**CA18 10 098**

**Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une marge avant principale de 4,25 m au lieu de 4,5 m pour le 6185 et 6189, rue Villeneuve, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge avant principale de 4,25 m au lieu du 4,5 m, conditionnellement à ce que la thermopompe actuelle soit installée conformément à l'article 104 du règlement de zonage de l'arrondissement;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 667 505 du cadastre du Québec, soit le 6185 et 6189, rue Villeneuve.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1180217003

**CA18 10 099**

**Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir: permettre une marge avant principale de 4,88 m au lieu de 7,79 m pour le 11900, avenue Racette, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures . Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge avant principale de 4,88 m au lieu du 7,79 m;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux;

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 301 222 du cadastre du Québec soit le 11900, avenue Racette.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1187040005

**CA18 10 100**

**Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une marge arrière à 4,08 m au lieu de 9 m, une superficie de cour arrière à 21 % au lieu de 25 %, la localisation de l'entrée charretière sur le boulevard Gouin, une longueur d'entrée charretière à 6,25 m au lieu de 6,1 m ainsi qu'une largeur de case en latérale du bâtiment inférieur à 2,35 m, pour le 6430, boulevard Gouin, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient accordées, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge arrière à 4,08 m au lieu de 9 m, une superficie de cour arrière à 21 % au lieu de 25 %, la localisation de l'entrée charretière sur le boulevard Gouin, une longueur d'entrée charretière à 6,25 m au lieu de 6,1 m ainsi qu'une largeur de case en latérale du bâtiment inférieur à 2,35 m;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à l'acceptation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) liée à la nouvelle construction;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 669 283 du cadastre du Québec, soit le 6430, boulevard Gouin.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1180217004

**CA18 10 101**

**Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir: permettre la démolition du bâtiment existant et la construction d'un bâtiment trifamilial au 11900, avenue Racette, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient autorisées, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, la démolition du bâtiment existant et la construction d'un bâtiment trifamilial au 11900, avenue Racette, le tout en conformité avec les plans produits par Globe architecture et datés du 19 janvier 2018;

QUE cette autorisation soit conditionnelle :

- au dépôt d'une garantie financière 3 %;
- au remplacement de l'arbre existant sur le domaine public par un arbre colonnaire tel que « Gingko Princeton Sentry », advenant l'impossibilité de le conserver.

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 301 222 du cadastre du Québec soit le 11900, avenue Racette.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1187040003

**CA18 10 102**

**Nommer M. Benoit Tassé, à titre de contremaître - horticulture et parcs, à la Division des parcs, de la Direction des travaux publics, à compter du 17 mars 2018, en période d'essai de douze (12) mois, en vue d'un statut de personnel permanent à cet emploi,**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommé M. Benoit Tassé, matricule 147138999, à titre de contremaître - horticulture et parcs, (Emploi : 213470 – Poste : 71039), groupe de traitement FM05, à la Division des parcs de la Direction des travaux publics, à l'essai pour une période de douze (12) mois, à compter du 17 mars 2018, en vue d'un statut de personnel permanent.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1183602003

**CA18 10 103**

**Nommer Mme Rezika Touloum à titre d'inspectrice du cadre bâti à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de huit semaines à compter du 12 mars 2018, en vue d'un statut permanent à cet emploi.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Rezika Touloum à titre d'inspectrice du cadre bâti à la Division permis et inspection de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de huit (8) semaines à compter du 12 mars 2018, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1187420001

**CA18 10 104**

**Nommer Mme Audrey Tremblay à titre de régisseur à la Division des sports et loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à compter du 20 février 2017 permanente à cet emploi.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Audrey Tremblay, matricule 736768000, à titre de régisseuse, à la Division des sports et loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à compter du 20 février 2017, permanente à cet emploi.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1174201001

**CA18 10 105**

**Nommer M. Samir Ainas à titre de technicien de projets en environnement et réglementation urbaine à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, permanent à cet emploi à compter du 14 août 2017.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit nommé M. Samir Ainas, matricule 100062048, à titre de technicien de projets en environnement et réglementation urbaine à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Emploi : 707270 - Poste : 71720), groupe de traitement 9, personnel permanent à cet emploi à compter du 14 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.04 1177420001

#### **CA18 10 106**

**Créer un poste temporaire d'agent technique en ingénierie municipale (Emploi: 789310) pour une durée de 26 semaines, soit du 7 mai au 2 novembre 2018, en contrepartie du non-comblement du poste de surveillant de travaux de génie civil - eaux et égouts (Emploi: 753810) à la Division des études techniques de l'arrondissement de Montréal-Nord**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit créé un poste temporaire d'agent technique en ingénierie municipale (Emploi : 789310) pour une durée de 26 semaines, soit du 7 mai au 2 novembre 2018, en contrepartie du non-comblement du poste de surveillant de travaux de génie civil - eaux et égouts (Emploi : 753810) à la Division des études techniques de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

50.05 1185050001

#### **CA18 10 107**

**Corriger la résolution CA18 10 057 en modifiant la date du 12 février 2018, par celle du 21 janvier 2017.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit corrigée la résolution CA18 10 057 en modifiant la date du 12 février 2018, par celle du 21 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.06 1161280009

#### **CA18 10 108**

**Déposer une motion pour la tenue d'une consultation publique avant la mise en place du projet pilote de fermeture du chemin Camillien-Houde.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

Attendu que le chemin Camillien-Houde est emprunté par environ 12 000 véhicules par jour selon une étude commandée par Vélo-Québec en 2014, en plus de nombreux cyclistes;

Attendu que la fermeture de la voie entraînera une pression supplémentaire sur le réseau viaire des arrondissements avoisinants, où circulent également de nombreux cyclistes, sans qu'aucune étude d'impact sur la circulation n'ait été faite et qu'aucune mesure de mitigation n'ait été annoncée;

Attendu que les aménagements annoncés ne permettent pas de pallier aux enjeux de sécurité connus que provoque la cohabitation difficile des différents usagers de la route dans ce secteur;



Attendu que la fermeture complète du chemin réduira l'accès des usagers du parc du Mont-Royal selon leur localisation, créant une perception de division géographique chez les Montréalais;

Attendu que le projet pilote soulève le mécontentement d'une part importante de la population montréalaise comme en témoignent les 22 000 signataires (en date du 23 février 2018) d'une Pétition contre le projet pilote;

Attendu que même l'organisme les Amis de la montagne, un partenaire incontournable dans la gouvernance du parc du Mont-Royal, n'a pas pu se prononcer sur la proposition de l'administration de fermer la voie Camillien-Houde;

Attendu que cette décision doit plutôt être prise en s'appuyant sur une vision globale des impacts sur l'ensemble du territoire montréalais et des arrondissements avoisinants;

Attendu qu'une consultation publique en amont du projet pilote permettra aux Montréalais et aux usagers du parc de proposer des moyens d'améliorer la sécurité du chemin Camillien-Houde et de réduire le transit véhiculaire sans pour autant réduire l'accès au parc;

QUE la Ville de Montréal effectue une étude d'impact, avant la mise en place du projet pilote, sur l'effet du détournement de la circulation véhiculaire dans les arrondissements mitoyens et sur les enjeux de sécurité qu'aurait la fermeture de la voie Camillien-Houde;

QUE la Ville de Montréal mandate l'Office de consultation publique de Montréal afin qu'il tienne une consultation publique en amont du projet pilote de la fermeture de la voie Camillien-Houde;

ET QUE cette résolution soit transmise au greffier de la ville pour être déposée à la prochaine séance du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

65.01

À 19 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Christine Black  
Mairesse d'arrondissement

---

Marie Marthe Papineau avocate  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2018.